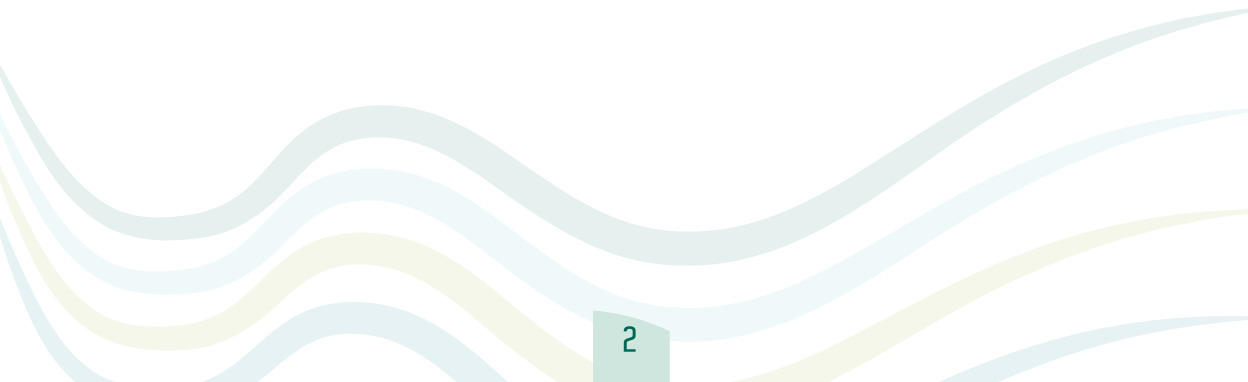


Mairie de TAPONAS



Bulletin
Municipal

2024



Sommaire

• LE MOT DU MAIRE.....	P 4-5
• ÉQUIPE MUNICIPALE ET COMMISSIONS	P 6
• AGENTS COMMUNAUX	P 7
• FINANCES	P 8
• PROJETS 2020 - 2026.....	P 9
• RESTAURATION HYDRAULIQUE ET ÉCOLOGIQUE.....	P 10-11
• COMITÉ LOCAL FÉMININ	P 12
• CHAT PITO - ASSISTANTES MATERNELLES	P 13
• GYM ADAPTÉE DU JEUDI.....	P 14
• CONSCRITS - INTERCLASSE	P 15
• L'ÉCOLE.....	P 16
• LES ANCIENS ÉLÈVES DE TAPONAS	P 17
• LE SOU DES ÉCOLES	P 18
• GYM VOLONTAIRE DU LUNDI	P 19
• RÈGLES DU SAVOIR VIVRE ENSEMBLE.....	P 20
• RENSEIGNEMENTS UTILES	P 21
• ÉTAT CIVIL.....	P 22
• LES NUMÉROS UTILES.....	P 23
• GESTION DES DÉCHETS	P 24
• LISTE DES ENTREPRISES.....	P 25
• PHOTOS DE L'ANNÉE	P26-27

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Compatriotes,
Mes collègues et moi-même sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui dans cette salle remise au goût du jour.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui, j'espère, ont pu prendre leurs marques sur la commune.

Bienvenue également aux responsables des pompiers et gendarmerie, aux représentants des collectivités locales, qui nous font l'honneur de leur présence.

Nous remercions vivement l'ensemble des bénévoles qui s'investissent dans les associations : aujourd'hui le bénévolat est en complet déclin et c'est une grande perte pour le bien vivre ensemble : nous avons eu la tristesse de voir deux associations qui se sont éteintes cette année : les P'tits Morfalous (cantine et garderie), et Tapajou (accueil de Loisirs). Les amis de Taponas fonctionnent à rythme réduit faute de participants : n'hésitez pas à vous renseigner pour y être accueillis.

Ayons également une pensée de recueillement pour les personnes disparues en 2023 et pour les personnes souffrantes, à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Concernant les affaires communales, l'équipe a fait le choix de mettre en suspend certains projets en 2023, afin de pouvoir financer les gros investissements à venir, tout en assurant les investissements nécessaires à la vie communale.

Parmi les travaux finalisés cette année, un abribus a été installé route de Villeneuve afin de protéger les enfants lors des intempéries et de matérialiser l'arrêt du bus. Le lotissement communal a déjà bien pris forme avec la plupart des lots vendus et aménagés. La route de la passerelle a également été terminée avec le changement d'une importante canalisation évitant les eaux parasites, et la réfection de la chaussée a été réalisée. La route du Bois Bettu a également bénéficié d'un nouveau revêtement. Un aménagement d'un petit trottoir a été créé à l'angle de la route des Perriers et de la D109.

La 1ère tranche des travaux de l'église est réceptionnée : la charpente, la toiture et divers petits travaux annexes sont terminés pour un coût de 282 600€, subventionnés à hauteur de 139 600€. Pendant ces travaux, certaines dégradations ont toutefois été constatées à l'intérieur de l'édifice et un expert est intervenu afin de remédier à cela : une issue devrait être trouvée en 2024.

Un nouveau marché, avec appel d'offre, concernant la réfection de l'intérieur de la nef et de la

sacristie devra être lancé ; cette 2nde tranche concernera les plafonds, la peinture et l'électricité du bâtiment.

En matière de sécurité routière, les marquages au sol, qui commençaient à se dégrader, ont été repeints. Un Stop a été positionné Route des Vergers, afin de sécuriser cette voie.

De nouveaux jeux et matériels d'activité ont été achetés pour le périscolaire et nous adressons nos remerciements à Tapajou pour le don de matériels lors de la cessation de leur activité.

Les équipements d'entretien du service technique, tels que le tracteur tondeuse et d'autres petits engins, commençant à être vétustes, nous avons choisi d'investir dans de nouvelles machines pour plus de 19 000€.

Suite au non-renouvellement du bureau des P'tits Morfalous, les services périscolaires de cantine et garderie ont été repris par la commune depuis septembre 2023. Le nombre d'agents a donc dû être fortement augmenté et la gestion administrative est assurée par le secrétariat de mairie. Cette reprise implique un surcoût, même si les tarifs ont été ajustés au mieux : l'essentiel était bien de maintenir ce service, qui, rappelons-le, n'est pas obligatoire pour les familles. Une fermeture était inenvisageable pour une petite commune comme la nôtre. Tout ce travail n'aurait pu être mené à bien sans l'investissement de ma collègue Sylvie DUVAL que je tiens à remercier.

Un autre sujet de revient de façon récurrente : le réchauffement climatique. Même si l'impact a été moins fort que prévu, nous avons connu plusieurs restrictions sévères concernant l'usage de l'eau : les arrosages ont été possibles grâce aux eaux grises issues de la station d'épuration de la CITEAU, dont nous partageons l'exploitation, à notre niveau, avec Belleville-en-Beaujolais. Espérons que les pluies de cette période hivernale rechargent suffisamment les nappes phréatiques.

Au niveau de la CCSB, la TEOM (Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères) doit être contenue à la suite de l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) décidée par le gouvernement : passant de 15 € à 60 € la tonne de déchets enfouis ou incinérés, il a été proposé de réduire de moitié la fréquence de ramassage des ordures ménagères à partir du mois de mars : le camion passera désormais tous les 15 jours. De plus, afin de respecter cette nouvelle loi, les bio-déchets devront être compostés au domicile ou avec des composteurs partagés dans les zones urbaines. Tout cela mérite d'être affiné mais nous n'avons que peu

Le Mot du Maire

de moyens de manœuvre, sauf à subir une grosse augmentation de taxe, qui, je le rappelle est calculée sur le foncier bâti.

Un important projet me tenait particulièrement à cœur : celui de la réouverture du canal des Lônes, sous maîtrise d'œuvre du Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes (CNE RA) : il est partiellement achevé et aboutira à recréer l'île de Taponas comme elle l'était par le passé. Mais à la suite d'un manque de débit de la Saône (22 m³ seconde au lieu de 180 m³ à cette saison) les travaux ont été suspendus en octobre. Comble de malchance, c'est une petite crue qui empêche la fin des travaux à ce jour. Ce chantier a un coût important estimé à plus de 700 000 €, mais il est entièrement financé par des subventions de l'Etat, du Département, et de l'Agence de l'Eau.

L'année 2024 débutera par de très gros investissements à prévoir : l'étude du projet de la réfection de la Route des Villards en association avec Belleville-en-Beaujolais est en phase d'achèvement. Un budget de 2 691 444 € nous a été présenté. Selon les critères de répartition entre les 2 communes, le reste à charge pour Taponas serait d'environ 958 422€.

Des subventions vont être demandées et nous espérons qu'elles nous seront accordées.

Cernant le dossier de la circulation et de la vitesse excessive à Villeneuve, particulièrement sur la D109, nous avons pu relancer le sujet avec le Département du Rhône, propriétaire actuel de cette voirie. Une convention a été passée afin d'effectuer une étude de faisabilité sur une portion de cette voie : nous serons informés des aménagements possibles en fonction des normes actuelles, et envisageons éventuellement de réaliser dans les prochaines années. C'est un dossier qui nécessitera du temps et qui devra être pris en charge par la commune.

Pour le bien-être de tous, des toilettes seront être installées au City Parc pour un montant estimé à 38 000€.

Cette année encore, de nombreux dossiers d'urbanisme ont été traités en interne afin d'économiser les coûts de traitement : merci à mes collègues pour leur présence assidue.

Après le départ en retraite d'un agent du service technique à mi-temps, Alexis CHARRIN est arrivé à temps plein pour renforcer ce service. Il a fallu réorganiser les emplois du temps de ces deux agents. Aussi, un élu référent s'est investi dans cette tâche, je l'en remercie vivement.

Taponas est particulièrement engagée concernant la transition énergétique. En effet, les surfaces de bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques sont importantes et plusieurs projets de compétence communautaire sont à l'étude.

Afin de réduire les consommations de l'éclairage public, nous étudions le passage en LED des points lumineux ; le dossier est en étude auprès du SYDER : nous attendons leur réponse.

Merci enfin à l'ensemble du Conseil Municipal qui s'investi tout au long de l'année en participant au fonctionnement global de la commune, tout comme nos 11 agents.

Pour terminer, je vous souhaite, en mon nom et celui du Conseil Municipal, mes sincères vœux de bonheur, de santé et de prospérité, que le meilleur vous accompagne tout au long de cette année.



Equipe et Commissions



Sylvie DUVAL

1ère Adjointe

- **Commune** : Finances, periscolaire personnel communal, école, associations, CCAS, informatique et communication
 - **Intercommunalité** : centre social
- **CCSB** : gestion des déchets, social, titulaire aux commissions mensuelles

Éric BROSSE

3ème Adjoint

- **Commune** : assainissement, SPANC - Bâtiments, voirie, Cimetière - Informatique et communication - Appels d'offres
 - **CCAS** - Urbanisme
- **Intercommunalité** : Maison du département du Rhône
 - **CCSB** : SURB - CITEAU - SRDC (câble) - Gestion des déchets - Urbanisme

Christiane LARANJEIRA

Conseillère Municipale

- **Commune** : social, associations - informatique et communication - CCAS
- **Intercommunalité** : Maison du département du Rhône
- **CCSB** : Office du Tourisme - Tourisme - Culture - Social

Sébastien ANDREANI

Conseiller Municipal

- **Commune** : Finances - Appels d'offres

CÉDRIC CURIEL GUARCIA

Conseiller Municipal

- **Commune** : bâtiment, voirie, cimetière - Informatique et communication - Correspondant défense et sécurité routière
 - **Intercommunalité** : Mission Locale
- **CCSB** : SURB : Voirie, Hydraulique, Érosion

Sylviane GANDREY

Conseillère Municipale

- **Commune** : Finances - Environnement, fleurissement, salubrité - Appels d'offres - CCAS

Laurent MICHEAU

Conseiller Municipal

- **Commune** : assainissement, SPANC
- **CCSB** : CITEAU - SYDER - Développement économique

Daniel FAYARD

Maire de Taponas

Membre de droit de toutes les commissions communales

- **CCSB** : délégué à la CCSB, délégué du STEU, délégué au SITRAVAL
- Vice président du SURB
- Vice-Président au SMEVA

Gérard CIMETIÈRE

2ème Adjoint

- **Commune** : bâtiment, voirie, cimetière - APPR / protection phonique - Appels d'Offres
- **Intercommunalité** : Mission Locale
- **CCSB** : SURB - CITEAU - SMEVA - Développement économique - Voirie, Hydraulique, Érosion

Didier DULAC

4ème Adjoint

- **Commune** : Assainissement, SPANC ; Bâtiments, voirie, cimetière ; informatique et communications ; urbanisme - CITEAU
- **CCSB** : voirie, hydraulique, érosion ; agriculture, sylviculture

Korally GIGAN

Conseillère Municipale

- **Commune** : environnement, fleurissement, salubrité - APPR, protection phonique
- **CCSB** : Office du Tourisme - SRDC (câble) - Tourisme

Fabrice FOURMONT

Conseiller Municipal

- **Commune** : finances, environnement, fleurissement, salubrité - APPR, protection phonique
- **CCSB** : Sport

Laure LACOMBE

Conseillère Municipale

- **Commune** : environnement, fleurissement, salubrité - informatique et communication
- **CCSB** : CITEAU - SMEVA - Gestion des déchets - Agriculture, Sylviculture

PHILIPPE CHEURIER

Conseiller Municipal

- **Commune** : bâtiment, voirie, cimetière - Appels d'offres
- **CCSB** : SURB - CITEAU - Sport

Agents Communaux

Ceux sans qui la commune ne pourrait fonctionner,
sans le sens du service public :
vos agents communaux au 31/12/2023

EMILIE ROUSSEL



Secrétariat de mairie

Laëtitia CATALA



Secrétariat de mairie

Karine SAMSON



ATSEM - Périscolaire

HERVÉ GAUTHIER



Service Technique

Alexis CHARRIN



Service Technique

Christiane FIARD



Responsable Périscolaire

Deborah HAUSER



Périscolaire
Service Technique

Nathalie CHAINE



ATSEM - Périscolaire

Nathalie SOLIMANDO



Périscolaire

Hélène DE LA CALLE



Périscolaire

Bénédicte FAUTRELLE

Agent d'entretien école,
garderie et salle des fêtes

Finances

BUDGET PRÉVISIONNEL ASSAINISSEMENT 2023

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Charges à caractère général	5 000,00 €
Opérations d'ordre entre section	25 000,00 €
Autres charges de gestion courante	23 000,00 €
Charges financières	640,76 €
Virement à la section d'investissement	31 052,57 €
TOTAL	84 693,33 €

INVESTISSEMENTS DÉPENSES

Immobilisations corporelles	11 715,57 €
Immobilisations en cours	31 300,00 €
Emprunts et dettes assimilées	3 115,00 €
Opérat° ordre transfert entre sections ...	9 922,00 €
Solde d'exécution reporté	100 751,28 €
TOTAL	156 803,85 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Ventes produits fabriqués, prestations	24 000,00 €
Opérations ordre transfert entre sections ...	17 222,00 €
Résultat reporté	43 471,33 €
TOTAL	84 693,33 €

INVESTISSEMENTS RECETTES

Réserves	100 751,28 €
Virement de la section d'exploitation ..	31 052,57 €
Opérations ordre transfert entre sections.	25 000 €
TOTAL	156 803,85 €

BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNE 2023

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Charges à caractère général	192 100,00 €
Charges de personnel	226 525,00 €
Virement à la section d'investissement	1 109 242,29 €
Opérations d'ordre entre section	12 875,00 €
Autres charges de gestion courante	160 578,16 €
Charges financières	1 200,00 €
Charges exceptionnelles	1 500,00 €
TOTAL	1 704 020,45 €

INVESTISSEMENTS DÉPENSES

Immobilisations corporelles	237 827,70 €
Immobilisations en cours	903 579,07 €
Emprunts et dettes assimilées	14 780,00 €
Autres immobilisations financières	131 524,72 €
Opérations patrimoniales	3 190,80 €
Solde d'exécution reporté	34 196,66 €
TOTAL	1 325 098,95 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent antérieur reporté	780 313,25 €
Atténuation des charges	6 500,00 €
Produits des services	1 500,00 €
Impôts et taxes	129 000,00 €
Fiscalité locale	330 491,00 €
Dotations et participations	112 500,00 €
Autres produits de gestion courante.	343 716,20 €
TOTAL	1 704 020,45 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Virement à la section de fonctionnement	1 109 242,29 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	34 196,66 €
Opérations d'ordre entre section	12 875,00 €
Subventions d'investissement	139 605,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	28 400,00 €
Emprunts et dettes assimilées	780,00 €
TOTAL	1 325 098,95 €

BUDGET PRÉVISIONNEL LOTISSEMENT 2023

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Charges à caractère général	30 000,00 €
Opérations d'ordre entre section	170 975,28 €
Autres charges de gestion courante	333 716,20 €
Charges financières	virement à la section d'investissement
TOTAL	534 691,48 €

INVESTISSEMENTS DÉPENSES

Opérations ordre transf. entre sections ..	302 500,00 €
TOTAL	302 500,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Opérations ordre transfert entre sections	302 500,00 €
résultat reporté	232 191,48 €
TOTAL	534 691,48 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Emprunts et dettes assimilées	131 524,72
Opérations ordre transf. Entre sections	170 975,28 €
TOTAL	302 500,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL CCAS 2023

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

charges à caractère général	4 830,00 €
autres charges de gestion courante	1 500,00 €
total	6 330,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Produits et services domaine et ventes div	300,00 €
Dotations et participations	3 558,16 €
Résultat reporté	2 471,84 €
TOTAL	6 330,00 €

Les Projets

PROJETS RÉALISÉS

- **AMÉNAGEMENT DU TERRAIN RUE NOTRE DAME DES CHAMPS**

City parc, parcours de santé, parcours fitness, jeux enfants et adolescents, jeux de boules, bancs, parcours de promenade

- **REPLACEMENT DU PARC INFORMATIQUE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE**

10 ordinateurs portables + reconditionnement de 9 anciens PC qui pourront ainsi compléter le parc à destination des enfants

- **ÉQUIPEMENT DES AGENTS DE VOIRIES EN MATÉRIEL ADAPTÉ AUX NORMES ZÉRO PHYTO**

- **RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES**

Isolation, insonorisation ; seule la sonorisation reste à finaliser.

- **SUIVI DE L'ASSAINISSEMENT**

Remplacement de la canalisation rue Notre dame des Champs jusqu'à la station de traitement des eaux usées (impact sur les eaux jusque-là parasites) ; quartier de Villeneuve vers le pont d'autoroute (travaux réalisés permettant d'éviter la surcharge du réseau)

- **CONTINUITÉ ET SUIVI DE LA RÉFECTION DES VOIRIES**

Rue des Mésanges ; route du Bois Bettu ; marquages au sol revus régulièrement

- **PROTECTION DES PASSAGES D'ANIMAUX SAUVAGES PAR RAPPORT L'A6**

- **ACCÈS AUX BORDS DE SAÔNE AU BOURG**
Accès complètement réaménagé avec l'aide et nos remerciements de la fédération de pêche

LES IMPRÉVUS !!

- **REPRISE DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE EN 2023**
- **TROTTOIRS ANGLE ROUTE DE PERRIERS ET D109**
- **ABRI BUS AU BAS DU QUARTIER DES PÉRELLES**

PROJETS EN COURS

- **LOTISSEMENT COMMUNAL**

La majorité des lots est vendue ; la voirie devrait être réalisée en 2024

- **CONTINUITÉ ET SUIVI DE LA RÉFECTION DES VOIRIES**

Notamment rue des Villards (étude en cours)

- **MAINTENIR LE LIEN SOCIAL DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF**

Exemple : réunions publiques

- **MAINTENIR LES FINANCES SAINES DE LA COMMUNE**

Comptes validés par le Trésor Public qui dresse le bilan d'une commune saine et peu endettée

- **RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'ÉGLISE**

Charpente : la charpente a été terminée en 2023, mais c'est un chantier de longue haleine et coûteux qui verra encore plusieurs tranches de travaux (réfection des plafonds, des murs, de l'électricité, des menuiseries, accessibilité...)



- **REMISE AUX NORMES ET RÉFECTION DE LA PASSERELLE**

Rambarde au-dessus de l'Ardières

PROJETS À RÉALISER

- **VOIRIES**

Route des Villards, suivi général des chaussées

- **NON ENVISAGÉ AU DÉBUT DU MANDAT**

Dossier sur la circulation et la sécurisation sur le D109, notamment à Villeneuve (étude du Département du Rhône à venir fin du 1^{er} trimestre 2024)

Restauration hydraulique et écologique

Restauration hydraulique et écologique de la lône de Taponas

Restaurer un milieu naturel, oui mais pourquoi faire ?

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes* porte une opération de restauration de la Lône de Taponas, qui s'étend le long de la Saône, sur environ 800 mètres linéaires (4ha), afin de lui redonner un caractère insulaire et ainsi favoriser la faune, la flore et les habitats typiques qui la composent.

Ce projet vise à remettre en fonctionnement une zone humide dégradée (hausse du dépôt de sédiment depuis les années 2000 formant deux bouchons empêchant l'eau de circuler de l'amont vers l'aval) et d'en préserver ainsi son fonctionnement et la biodiversité qu'elle abrite.

Les premières étapes du chantier de restauration :

Le chantier de restauration a débuté en août 2023. Entre août et fin octobre, le chantier s'est mis en place et des engins sont intervenus, vous l'aurez sans doute remarqué mais le site s'en est ainsi vu modifié. Les actions de restauration de cette ampleur sont toujours perturbantes pour les locaux, car cela impacte directement le paysage. Une fois le printemps installé, la nature reviendra et vous pourrez profiter pleinement des paysages.

●●● **Août 2023 :**

La toute première étape a été de mettre en protection le Sénéçon des marais (*Jacobaea Paludosa*), une espèce protégée présente sur le site. Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes a fait le choix de déplacer les stations avant le début du chantier de restauration pour permettre la conservation. Une partie a été mise en jauge, dans une mare creusée pour l'occasion, proche du chantier, tandis que l'autre partie a été confiée au Jardin Botanique



de Lyon avant leur réimplantation sur le site, au Printemps 2024.

Avant le chantier, un écologue est passé sur le site afin de déterminer les arbres à enjeux pour les espèces (chauves-souris, oiseaux, insectes). Les arbres de gros diamètre, avec des cavités, morts sur pied ont été conservés au maximum et des nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris ont été installés.



Restauration hydraulique et écologique

••• Entre Septembre et mi-octobre :

La préparation des emprises du chantier, s'est ensuite mise en place : cela englobe le **débroussaillage et le bucheronnage**. La coupe d'espèces invasives comme l'Erable Negundo a été priorisée, cette action permettra ainsi, de donner plus de chance aux espèces autochtones de bien s'implanter. Les espèces naturellement présentes qui composent la ripisylve de la lône sont le Saule blanc, l'Orme lisse et le Frêne.

La Suppression des deux bouchons sédimentaires et la mise en forme d'un platis, constituent une part importante du chantier.

Les deux bouchons présents dans la lône ne permettant pas une circulation de l'eau en dehors des périodes de crues, la continuité écologique était fortement impactée et c'est notamment le cas pour les espèces piscicoles (brochet, bouvière...). Les bouchons favorisaient une sédimentation de la lône, qui, au fil du temps est un vrai risque de comblement, et donc une perte de certains habitats d'intérêts.

Le terrassement des bouchons amont et aval a démarré au début du mois de septembre. Les matériaux extraits de ces bouchons ont été acheminés par la piste jusqu'à la zone de création du platis (une zone de haut fond qui peut aller jusqu'à 2 m de profondeur) où ils ont été déposés en bordure de berge et étalés sur les premiers mètres dans le lit

de la Saône. L'objectif de cet aménagement ? Recréer des habitats diversifiés permettant l'accueil de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. (Rubanier, scirpes, vallisnérie, libellules, papillons).

Enfin, pour se rapprocher au maximum de l'objectif du projet, soit une profondeur d'un mètre d'eau sur l'ensemble du linéaire de la lône en période d'étiage (basse eau), une opération de curage de la lône s'est déroulée par voie d'eau. Pour ce faire, la technique du dragage hydraulique a été choisie, et c'est donc une drague ayant la capacité à aspirer les sédiments du fond du lit de la Saône qui a été utilisée.

2024 : et maintenant ?

Suite aux aléas climatiques de la fin de l'année 2023, les travaux ont pris du retard, mais ils devraient reprendre en ce début d'année. Le gros des terrassements étant terminé, les phases de plantations et de réensemencement devraient commencer à la fin de l'hiver (à partir du mois d'avril/mai). Petit à petit l'espace naturel de la lône de Taponas va reprendre forme.

En attendant le renouveau du Printemps... Vous pouvez toujours fréquenter le site mais il est préférable de bien rester sur le sentier le temps que la végétation réapparaisse et stabilise les berges.

Un film documentaire est en préparation et devrait sortir dans l'été, suivez nos différentes actualités ici :

<https://www.cen-rhonealpes.fr/les-territoires/rhone/restauration-hydraulique-de-la-lone-de-taponas/> et sur la page facebook du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

*Le projet est porté en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental du Rhône. La Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la protection du milieu aquatique apporte une assistance technique au CEN Rhône-Alpes au titre de l'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage.



Comité local féminin

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Belleville, Saint Jean d'Ardières et TAPONAS



**Le COMITE LOCAL FEMININ
est une très vieille association
créée en 1947**

Nous sommes une équipe de bénévoles qui propose des activités distrayantes et peu onéreuses aux habitants de nos communes.

Elle offrait aux femmes dans le besoin un repas de Noël.

Cette coutume s'est généralisée et s'est transformée en fête de Noël, pour tous les anciens de nos communes.

Ce repas a été repris également par les communes aujourd'hui.

Détails de nos activités :

■ Rencontre avec les Résidents de l'hôpital et de la maison de retraite de Belleville en Beaujolais ; **sortie au restaurant** en septembre 2022.

Danièle, l'animatrice choisit et sélectionne les participants.

■ **Partage de la galette** à l'hôpital avec animation début janvier 2023

■ Participation à nos **lotos** à la salle Camille Claudel et à la salle de Taponas.

■ Les bénévoles du CLF ont organisé un loto dans les locaux de l'Hôpital qui a remporté un franc succès (certains résidents ne sortent pas de l'établissement).

■ Lotos du temps libre pour tous, octobre 2022 et mars 2023 ; la reprise n'a pas été facile ; nous avons peiné à faire revenir notre clientèle d'habités.

■ **Thé dansant** en mars 2023 : les difficultés à trouver une salle à BELLEVILLE nous ont beaucoup perturbées. Nous avons enfin trouvé une date disponible en même temps que l'orchestre le 19 mars 2023. Le retour de nos thés dansants était amorcé et la salle des fêtes de Taponas a été appréciée des danseurs.

■ **Ciné temps libre** : nous proposons maintenant depuis plus de dix ans tous les mois une séance au « SINGULIERS Cinéma » ; notre clientèle est assez fidèle et pour satisfaire notre public très varié, nous sélectionnons des films d'une grande diversité, Le rendez-vous à la cafétéria du Singulier se passe très bien ; une bonne clientèle est présente chaque mois.

Le café, le thé, le cidre ou le jus de fruits aux beaux jours, accompagnés de gâteaux confectionnés par les bénévoles et offerts généreusement, apportent le petit plus : lorsque l'on se retrouve seul, on ne fait plus de petites douceurs chez soi.

Les discussions vont bon train dans une ambiance conviviale et très amicale.

■ **Sortie annuelle d'une journée** : avec la canicule, nous l'avons reportée en septembre 2023.

■ Le CLF est actif à la **journée intergénérationnelle et à la journée des Associations.**

Association Chat Pito – Villié Morgon

L'accueil de Loisirs Chat Pito est une association agréée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et gérée par des parents bénévoles.

C'est une association de loi 1901, à but non lucratif et très attachée à la transmission des valeurs de l'éducation populaire.

Le centre a été labélisé Centre Aéré par la Fédération des Francas pour ses actions quotidiennes en faveur du développement durable.

La communication bienveillante avec et entre enfants fait également partie des pratiques quotidiennes de l'équipe d'animation.

Nos locaux sont situés dans le bâtiment de l'école maternelle.



Pour toute information, n'hésitez pas à visiter notre site internet :

www.chatpito.com, ou à nous contacter : inscription@assochatpito.fr

Nous accueillons sur les temps périscolaires (avant et après l'école) les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire de Villié-Morgon de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Nous accueillons sur les temps extrascolaires (mercredis et vacances) les enfants âgés de 3 à 11 ans de l'ensemble des communes de la CCSB (Communauté de Communes Saône Beaujolais) de 7h30 à 18h00 en journée complète (repas et goûter compris) ou en demi-journée (seulement le mercredi).

Les Assistantes Maternelles de Taponas

BENALI Lamia

169 Route DES PERRIERS

☎ 04.74.66.90.28

BOUZRARA Nadia

98 impasse des Lilas

☎ 06.95.20.09.45

BROSSE Annie

101 route de Belleville

☎ 04.74.66.16.50

CAKLAR Maureen

100 Impasse des Lys

☎ 07-82-27-59-32

CHABERT Emilie

10 impasse de la Fontaine

☎ 09.67.40.36.28

CHIGNIER Dominique

10 impasse Gilbert Volatier

☎ 09.50.50.79.22

DELAHAYE Nadine

4 impasse Gilbert Volatier

☎ 04.69.37.40.81

GARÇON Lauriane

13 Rue Notre-Dame des Champs

& 06-46-04-80-04

GAUTHIER Geneviève

23 impasse des Lilas

☎ 04.74.69.67.10

HAUSER Laurie

142 chemin de la Saône

☎ 06.71.75.28.51

LARANJEIRA Marie-Pierre

52 impasse des Mimosas

☎ 06.71.39.91.67

MALAISE Leslie

138 rue des Sources

☎ 06.74.23.34.65

Activité Physique Adaptée

La gymnastique proposée a pour objectif de repousser les effets de la dépendance et des handicaps liés au vieillissement et à la maladie

C'est de la GYM DOUCE !



- Intervenant spécialisé et diplômé d'un master 2
- Programme défini pour les personnes fragiles

**TOUS LES JEUDIS DE 9H15 À 10H15
À LA SALLE POLYVALENTE DE TAPONAS
04 74 66 23 27 | 04 74 66 37 37**

*1ère
séance
gratuite*

Conscrits – Interclasse



Belleville, St Jean d'ardières
et Taponas



La conscription, une histoire remontant à la Révolution

Beaucoup de « classards » se posent la question des origines du mot « conscrits » et de cette fête qui se déroule une fois par an. Il faut remonter à l'année 1798 avec la Révolution et la loi Jourdan-Delbrel qui institue la conscription. D'abord baptisée « service militaire », la conscription est une évolution républicaine de la garde bourgeoise et des milices provinciales instituées par Louvois (1672).

La conscription est, alors, le recrutement annuel des soldats selon leur année de naissance. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le service militaire n'était pas obligatoire. Puis il est devenu « universel et égalitaire » mais en réalité obligatoire uniquement pour les hommes. Le 28 mai 1996, le président de la République Jacques Chirac, annonce sa décision de professionnaliser les armées et de suspendre le service national.

De cette institution est née en calade, lieu de recensement, à la fin du XIX^e siècle, la fête des conscrits, rassemblant au début les jeunes de 20 ans qui passeront la soirée précédent le tirage au sort de la conscription soutenus par le nectar régional beaujolais, et se présentèrent devant les autorités en redingote et en haut de forme. L'année suivante la nouvelle classe, renouvela la manifestation et ainsi de suite chaque année jusqu'à inclure ceux qui avaient initié la première manifestation et qui 10 ans plus tard ont rejoint les plus jeunes. Ensuite toutes les classes de 10 ans en 10 ans se joignirent à la fête. Le gibus remplaçant le haut de forme, le smoking la redingote, des rubans colorés ponctuant les âges... La présence féminine n'existait pas du fait de cette tradition guerrière, uniquement masculine, certaines classes qui se sont créées ainsi, ont maintenant leur effectif masculin, d'autres se sont ouvert aux dames, ce sont essentiellement les classes après 1996 date de la fin de la conscription. Une ère nouvelle, permanente fait que la fête évolue avec celle de la société.

Les conscrits battent le pavé le dernier week-end de février, pour célébrer leur décennie.

Cette fête traditionnelle annuelle est pour chacun une participation spécifique tous les 10 ans. Pour les conscrits, c'est le point d'orgue de la vie de leur classe. Ils défilent sans aucune différence de tenue entre eux, quelques soient leur niveau social, leur métier, leur conviction politique ou religieuse, ayant pour seule similitude d'être nés la même année.

La classe correspond à l'année de leurs 20 ans, classe 2024 pour ceux nés en 2004. L'interclasse

regroupe les classes se terminant par le même dernier chiffre et gère sa fête avec l'interclasse générale, garante de la tradition et apportant son expertise et passage entre les organisateurs qui chaque année sont différents.

Les conscrits permettent de vivre bien entendu des moments de convivialité, de partage, de joie et de fête, mais ils permettent également de garder le contact, tout au long de sa vie, avec des personnes que l'on connaît, pour certaines depuis tout jeune, toutes générations confondues. Nous nous voyons ainsi, les uns et les autres, évoluer au fil des années dans nos parcours respectifs avec les bons moments et ceux qui le sont moins. Sans les conscrits ce contact serait rompu.

Ce point paraît d'autant plus intéressant actuellement car, depuis déjà un certain nombre d'années, les jeunes et les moins jeunes sont amenés, beaucoup plus qu'auparavant, à se déplacer et à quitter la région pour les études et le travail mais ne perdent pas ce lien qui nous donne envie de se retrouver et de faire nos conscrits.

De même, nouveaux ou plus anciens venus dans notre territoire, n'hésitez pas à nous contacter pour entrer dans notre tradition. Vous connaîtrez des personnes de votre âge pour vous intégrer dans cette fête, dont le Partage et l'Amitié sont les carburants des relations intergénérationnelles.

Pour nous contacter INTERCLASSE GENERALE,
Jean-Michel FERRAUD : 06.85.32.48.64
jean-michel.ferraud@orange.fr
Joël ROLLET : joelrollet@orange.fr
Nous vous orienterons vers les responsables
de votre classe

Une année scolaire 2022/2023 aux mille saveurs, et gratinée

Encore une année aux petits oignons, sur le thème du jardin et de l'alimentation. S'en suivront, un cross pimenté, des ateliers encadrés par des parents cuisiniers, un spectacle de Noël concocté par nos petits chefs, entre danses des petits choux, pièces montées périlleuses, soupe de sorcières et sorcières à la diable et mandragores.

Au retour des vacances, les enfants nous ont régalés par leurs déguisements sucrés/salés au carnaval de l'école. Que d'imagination !

Dès lors, l'année n'est pas tombée comme un soufflé : chaque classe s'est vue proposer des sorties assaisonnées : ferme Seguin et fabrication de pain, visite à la « Ferme et le paysan » et la confection de fromage, galette à la mode romaine et façonnage de poterie.

Il nous a bien fallu deux mois de vacances pour digérer !

Et on reprend pour cette année sous les sunlights des Tropiques !

Le temps d'un voyage sous la mer, vous nous rejoindrez à bord du bathyscaphe de Cousteau pour de nouvelles aventures.



Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2024.

L'équipe des enseignantes de Taponas, des AESH et des Atsem.

Marlène Durand, Magali Varline, Claire Achard et Julien Imbert, Blandine Ayel, Véronique Michaud, Caroline Gonthier, Andréa Marques, Nathalie Chaîne, Karine Samson.



Les Anciens Élèves de Taponas

L'année 2023 s'est déroulée de façon traditionnelle pour tous les anciens élèves de l'école

- **12/01/2023** : AG pleine de souvenirs avec de nouveaux adhérents : un nouveau président succède à Robert SERTHELON qui a magnifiquement conduit l'association pendant 20 ans et devient notre Président d'Honneur



- **26/05/2023** : repas gastronomique et visite du château de CORMATIN (71)

• **24/08/2023** : visite de l'école de Taponas grâce au maire et adhérent Daniel FAYARD le matin ; pique-nique, annulé au barrage de Dracé à cause de la canicule, mais qui a eu lieu tout de même, avec la mise à disposition de la salle des fêtes de Taponas : encore une belle journée, avec la visite de notre chère église

- **19/10/2023** : choucroute traditionnelle où nous étions une quarantaine, superbe ambiance encore et bien sûr... souvenirs, retrouvailles etc.



**Association ouverte
à tous les élèves de l'école
Jean-Baptiste St Genis à Taponas**

**Contact : SMS exclusivement au
06.95.40.80.58**

Le Sou des Écoles



Une association qui veut vivre

Le sou des écoles de Taponas est une association regroupant des parents d'élèves, bénévoles et motivés afin d'organiser des événements tout au long de l'année. Ces diverses actions permettent de collecter des fonds pour participer au financement des projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante dans le cadre scolaire qu'ils soient éducatifs, culturels et sportifs.

Présentation du nouveau bureau

Après de nombreuses années passées à la tête du sou des écoles, Ryad Didi a cédé sa place à Jennifer Ruis, elle sera secondée par Baptiste Deschand. Le reste du bureau s'est renouvelé aussi avec l'arrivée de Caroline Teissier au poste de trésorière et Stéphanie Ante en suppléante; Marie Robin confirme son poste de secrétaire, aidée par Marion Jimenez.

Une année de transition

Cette année, nous avons voulu perpétuer les activités phares qui se faisaient dans cette dernière décennie (Pizzas, calendriers, photos de classes, boudins, plan-

La communication

Depuis le début d'année, en plus de la page

Facebook, nous avons mis en place un groupe

WhatsApp pour vous informer des différentes activités (c'est un groupe fermé dans lequel les administrateurs seulement peuvent ajouter du contenu). Vous retrouverez en bas de la page les

QR Codes et les liens qui vous permettront d'accéder aux différents groupes.



çons). Nous avons voulu aussi apporter notre touche notamment avec l'organisation du bal d'Halloween (04 novembre) et la vente de sapins (02 décembre). D'autres activités sont en cours d'étude soit pour cette année, soit pour les années à venir.

Nous avons besoin de vous

La volonté du sou est de créer un lien et de l'échange aux travers des différentes manifestations avec les taponassiennes et les taponassiens, de toutes générations. Malgré la venue de nouveaux membres, nous avons besoin de vous pour donner un nouvel élan. Nous sommes prêts à écouter vos propositions, prêts à vous accueillir pour l'organisation d'une manifestation ou juste donner un coup de main le jour J. Il y en a pour tous les goûts, on vous attend !

Nos remerciements

Nous ne pouvons pas finir sans remercier tous les acteurs qui œuvrent au bon déroulé de nos actions, la mairie, les services techniques, les familles, le corps enseignant, les partenaires mais surtout les membres qui nous accompagnent.



Gym Volontaire du Lundi



**ON RETROUVE LA
FORME !
AVEC L'ASSOCIATION
GV SPORT & DETENTE**

Après une baisse de fréquentation suite à la crise sanitaire, l'association GV Sport et Détente Taponas a retrouvé la forme avec une trentaine d'adhérentes pour débiter cette nouvelle saison !

La ½ heure de zumba qui précède l'habituelle heure de fitness rencontre toujours autant de succès. Nous nous retrouvons dès 19h tous les lundis soir avec Hayat, notre dynamique animatrice, pour un moment sportif en musique et dans la bonne humeur.

Laissez vous tenter et rejoignez nous !

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

L'association remercie la commune pour son soutien et pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

*Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter !*

04.26.74.41.04

**INSCRIPTION POSSIBLE TOUT
AU LONG DE L'ANNEE**



Règles de Savoir Vivre Ensemble

Dans le but d'éviter les problèmes de voisinage et vivre harmonieusement en société, il est important de respecter certaines règles :

- Il est interdit de brûler des déchets végétaux et autres ordures sur les terrains privés, le dépôt en déchetterie étant gratuit.
- Les chiens en promenade doivent être tenus en laisse. Leurs déjections doivent être ramassées.
- Les haies de clôture entre un terrain particulier et la voirie, ainsi qu'entre 2 terrains particuliers, doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 mètres.
- Tous bruits intempestifs sont interdits, notamment ceux causés par les véhicules 2 roues sans échappement, et ceux dont la circulation n'est autorisée que sur les circuits.



Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'appareils bruyants pouvant causer une gêne, doivent être effectués uniquement :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

De plus, il est interdit de jeter sur la voie publique les journaux et publicités - particulièrement autour des boîtes aux lettres.

De même, les dépôts de déchets sauvages autour des points de tri sélectifs sont punis par la loi et peuvent être assujettis de fortes amendes.

Enfin, les ordures ménagères sont ramassées les vendredis - sauf quartier des Villards les mercredis- (hors 1er janvier et 25/12) : elles doivent être déposées dans des bacs conformes qui seront mis sur la voie publique et rentrés rapidement après le passage du camion de service.



Enfin, il est interdit d'exercer des violences envers les animaux domestiques - particulièrement les chats qui ne peuvent vivre attachés.

Opération « Tranquillité vacances » : Il suffit de se rendre à la Brigade de Gendarmerie de Belleville afin d'y apposer une demande individuelle de surveillance pour plusieurs jours ou plusieurs semaines.

Vivons bien
ENSEMBLE

Renseignements Utiles

■ Pour une carte d'identité

Attention, depuis le 21 Mars 2017 l'instruction des CNI a changé.

La mairie de Taponas n'est plus habilitée à instruire les demandes de cartes nationales d'identité (CNI). En effet, une nouvelle réforme est entrée en vigueur visant à moderniser la délivrance des CNI, notamment en collectant les empreintes numérisées du demandeur. Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle des 36 mairies du département équipée d'un dispositif de recueil, et plus uniquement dans sa commune de résidence (dispositif déjà en place pour les demandes de passeport).

Avant de me rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil qui instruira mon dossier :

Je peux faire ma pré-demande en ligne sur le site <https://predemande-cni.antsgouv.fr>

A la fin de ma saisie, je pense à bien noter le numéro d'enregistrement qui me sera utile.

- Je prends RDV par exemple à la mairie de Belleville au 04 74 06 11 11.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères.

■ Pour un passeport (valable 10 ans)

Contactez la mairie de Belleville au 04 74 06 11 11 pour prendre rendez-vous.

■ PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Depuis le 01 novembre 2017, les futurs partenaires devront désormais s'adresser soit à la mairie de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence, soit à un notaire de leur choix, pour faire enregistrer leur déclaration conjointe d'un PACS.

Toutes les informations et les formulaires nécessaires à la préparation du dossier sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

Le dossier peut aussi être retiré en mairie pendant les horaires d'ouverture au public.

■ Règles de clôture

Les murs de clôture sont soumis à la réglementation du plan local d'urbanisme (PLU) :

Pour être en accord avec la réglementation du syndicat

d'urbanisme local, vous devrez déposer obligatoirement en mairie une demande préalable de travaux pour édifier votre clôture.

■ Carte de déchetterie

Pour accéder aux déchèteries de la CCSB (Belleville, Juliéas St Didier sur Beaujeu et Villié Morgon), il faut vous munir obligatoirement d'une carte d'accès. Cette carte vous sera envoyée par la CCSB après renseignement d'un formulaire de demande de carte disponible à la Mairie de la Belleville ou sur le site Internet de la CCSB :

www.ccsb-saonebeajolais.fr

Vous pouvez remettre ce formulaire à la mairie ou adresser un courrier à CCSB- Service Gestion des Déchets - 105 Rue de la République - CS 30010 - 69824 BELLEVILLE CEDEX ou **par mail à : dechets@ccsb-saonebeajolais.fr**.

La première carte est gratuite. En cas de perte ou de vol, la seconde carte vous sera facturée 10 euros.

Une seule carte par foyer sera enregistrée. En cas de seconde demande, la carte précédente est automatiquement annulée.

■ Puits et toutes sources d'alimentation en eau

La loi Française (article L.2224-9 du Code général des Collectivités Territoriales - CGCT) - décret du 2/07/2008 et les deux arrêtés du 17/12/2008) impose à chacun d'effectuer une déclaration auprès de la Mairie de son domicile afin d'y déclarer tout dispositif de prélèvement d'eau tels que forages, puits, citernes, sources... (liste non exhaustive).

Cette déclaration obligatoire incombe au propriétaire ou à l'utilisateur, que vous soyez les deux ou seulement l'un des deux. Dans ce dernier cas, il vous appartient d'obtenir les renseignements nécessaires à la déclaration.

■ Inscription à l'école

Présentez-vous à la Mairie durant les horaires d'ouvertures munis de votre livret de famille afin de procéder à la préinscription. Vous serez ensuite amenés à rencontrer l'équipe enseignante qui se chargera de l'admission de votre enfant.

■ Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur la liste des électeurs de la commune, apporter en Mairie une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Le formulaire d'inscription à remplir est téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Toutes les inscriptions doivent être effectuées avant le 31 décembre de l'année en cours, afin que la personne majeure inscrite puisse voter l'année suivante.

DÉMARCHE IMPORTANTE ET OBLIGATOIRE POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Jeunes filles, jeunes gens, pensez à vous faire recenser dès vos 16 ans.

Vous munir de carte nationale d'identité et du livret de famille de vos parents.

L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens scolaires et à l'auto-école.

État Civil



Naissances

- 10 Février 2023
ARIF Eden (Gleizé)
- 12 Février 2023
DUMONTET Aria (Gleizé)
- 2 Mars 2023
GOMES Fabio (Gleizé)
- 1er Avril 2023
CAKLAR Essia (Gleizé)
- 15 Avril 2023
YAZAR Alpaslan (Gleizé)
- 15 Mai 2023
CHALENCON Lena (Gleizé)
- 9 Septembre 2023
CHARRIN Ander (Arnas)
- 15 Septembre 2023
ASTRUC Célestin, Joseph, Anouksone (Gleizé)
- 21 Septembre 2023
GUILLERMINET Guilïa, Marie-Noëlle, Germaine (Gleizé)
- 16 Novembre 2023
BUIS Emma (Arnas)
- 26 Novembre 2023
LE QUELLEC Soan (Gleizé)

Mariages

- 29 Juillet 2023
BLANC Aymeric Antoine Pierre et
GDOVIN Cindy
- 25 Novembre 2023
GUILLERMINET Maxime et
JACQUEM MOZ Caroline Dalila Christiane

Décès

- 17 Février 2023
ROMDHANI Salah
- 4 Avril 2023
GEORGER Daniel Charles
- 16 Juin 2023
TARRIT Corinne, Nadège née VINARD
- 14 Août 2023
CHAGNY Jacques Marie
- 2 Octobre 2023
BRUN Jean, Lucien, Antoine
- 2 Octobre 2023
RUET Henri, Emile
- 23 Novembre 2023
FERREAUX Gilles Maurice
- 6 Décembre 2023
PECHOUX Eric

Les Numéros Utiles

MAIRIE

- Tél. 04 74 66 18 87 • Fax 04 74 66 38 59
- Téléphone d'astreinte : 06 86 52 61 46
- Site internet : www.taponas.fr
- CCSB site internet : www.ccsb-saonebeaujolais.fr
- E-mail : mairie.taponas@wanadoo.fr

HEURE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- ✓ Mardi de 8h30 à 12h30
- ✓ Jeudi de 15h à 17h
- ✓ Vendredi de 15h à 18h
- ✓ Samedi de 8h à 12h

Les réunions du conseil municipal se tiennent les 2^{èmes} lundis de chaque mois (sauf dispositions exceptionnelles) à 19 h.

SECOURS

- Gendarmerie de Belleville : 04 74 69 68 67 ou 17
- Sapeurs-pompiers de Belleville : 18
- Numéro d'urgence européen : 112
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes, victimes ou témoins d'une situation d'urgence (remplace le 15, 17 et 18) : 114
- Violences faites aux femmes
Chantage, humiliation, injures, coups :
gratuit et anonyme, 24h/24h - 7j/7j : 3919
- Association Stop Hommes battus
06.81.92.14.58
- SAMU : 15
- Maison médicale de garde de Belleville :
04 72 33 00 33
- Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69
- Centre des grands brûlés de Lyon :
04 78 61 89 50

ECOLE

JEAN-BAPTISTE ST GENIS

- Tél. 04 74 66 30 02

RÉSEAU BIBLIOTHÈQUE

Vous pouvez savoir où commander un livre, taper dans votre navigateur internet l'adresse suivante :

<http://bib-belleville.dnsalias.net/opacweb/>

ADMINISTRATIONS

- Sous-préfecture de Villefranche :
04 74 62 66 15
- Préfecture du Rhône : 04 72 61 60 60
www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes
- Service du cadastre : 04 74 65 72 00
www.cadastre.gouv.fr
- ERDF (EDF Dépannages et incidents) :
0 810 333 751
- Allo service public : 3939
- SNCF : 3635 - www.sncf.com

AUTRES NUMÉROS UTILES

- Paroisse (Belleville) : 04 74 66 06 03
- Aide à domicile, aide ménagère,
accueil de jour : 04 74 69 60 50
- Centre social : 04 74 06 49 80
<http://www.csbelleville.com/>
- Hôpital de Belleville : 04 74 06 52 50
- Communauté de Communes :
04 74 66 35 98

Gestion des Déchets

**VOTRE VILLAGE
N'EST PAS
UNE POUBELLE**



**DÉPÔTS SAUVAGES
JUSQU'À 1500€
D'AMENDE**



Liste des Entreprises

• AGRI-DURAND

Activités de soutien aux cultures
4 Route Sainte-Genevieve

• ALAIN BERNIZET - MAISONS ET TRAVAUX

Activités d'architecture
66 rue des Lavandes

• ATELIERS DU VAL D'ARDIERES

Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
59 Route de Champagne

• AUTOGRILL COTE FRANCE

Restauration traditionnelle
Aire de Taponas - Tél. 04 74 66 09 28

• BASTIEN MONTREDON

1686 Route de Belleville - Tél. 04 74 60 14 49

• BROQUET Jean-Michel

Ferme des Perelles exploitation agricole
Les Perelles - Tél. 06 72 52 11 86

• CNSE

Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
34 Route de Champagne - Tél. 04 74 66 21 23

• DOMAINE DE LAYE REPRODUCTION EQUINE

Activités de soutien à la production animale
Lieu Dit Laye - Tél. 06 09 13 87 82

• LAYE ECOLOGIE

Activité de soutien à la culture
513 route de Dracé - Tél. 06 09 13 87 82

• ENTREPRISE SEGAUD

Travaux de plâtrerie
149 Route de Champagne - Tél. 04 74 66 18 05

• DOMAINE DE POMPONEY

Culture de la vigne
263 Route des Frenes - Tél. 04 74 66 42 71

• GARAGE AUCLAIR

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
1648 route de Belleville - Tél. 04 74 66 18 57

• JACQUET Cyrille - FLORICULTEUR

Autres cultures non permanentes Amorges -
Tél. 04 74 66 52 94

• MARIE-FRANCOISE SOLER PONEY CLUB DE L'ECLUSE

Autres activités récréatives et de loisirs
LD Bois Bettu - Tél. 04 74 66 20 25

• RIAD DIDI - TAXI MINIBUS

Transports de voyageurs par taxis
326 rue des Villars

• PASCAL LE GALLEE - CARROSSERIE

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
La Commanderie - Tél. 04 74 66 25 12

• PECHARD SIMON - FERME DES PERELLES

Activité de cultures et élevage associé
Les Perelles - Tél. 06 24 06 74 12

• M. PIRON - GAEC DE VILLENEUVE

Elevage d'autres bovins et de buffles
601 route des Perriers - Tél. 04 74 66 14 90

• Liliom DUPUY - MARAICHAGE

Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
141 Chemin des Pépinières - Tél. 04 74 66 00 70

• CG ENERGIE CHRISTIAN GAILLARD

Plombier - Chauffagiste - Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
289 rue des Mésanges - Tél. 06 73 91 12 26

• POMPES FUNEBRES REMUET

Services funéraires
64 Chemin des Pepinieres - Tél. 04 74 66 91 64

• MURATI - ESNAULT - COUVERTURE

Travaux de couverture par éléments
Les Villards - Tél. 04 74 66 06 80

• USCLAT Maxime - LE CLOS DES TANNEURS

Chambre d'hôtes
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
144 Rue des Villards - Tél. 04 74 66 26 34

• ALPES COLLECTIONS - AMELIE BUATHIER

Achat - Vente de monnaies et billets de collections, de timbres et de capsules de champagne
<http://www.alpes-collections.com/> - Tél. 07 68 73 23 32

• L'OREE DU BOIS BETTU - Chambres d'hôtes

620 route du Bois Bettu - Tél. 06 98 78 98 92

• COT'ET VIANDES - SARL F2LMS

Boucherie, charcuterie, traiteur
211 route de Champagne
Tél. 06 45 36 16 72 / 06 59 81 90 15

• SAUVAGE PAYSAGES

Paysagiste - <http://www.sauvage-paysages.net/>
88 impasse du Jardins - Tél. 06 84 86 87 99

• SAUVAGE AROMATIQUES

Vente de plantes aromatiques, fleurs comestibles, micro-pousses
88 impasse du Jardins - Tél. 07 71 83 40 75

• LA FABRIQUE A GOURMANDISES - Pâtisseries

<http://www.lafabriqueagourmandises.fr/>
288 route des Perriers à Taponas

• EVEIL INTERIEUR - Carole GAUDICHON

Soins énergétiques - www.eveil-interieur.fr
100 impasse de la Garenne - Tél. 06 44 24 60 28

• L'ONGLERIE D'EMILY

Prothésiste ongulaire
275 route des Perriers - Tél. 06 73 28 24 11

L'Année 2023 en Images

Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 11 Novembre



Cérémonie du 14 Juillet



Salon des Maires



Visite du Sénat



Honneur à M. Cimetière



L'Année 2023 en Images

Réunion reprise de la cantine



CCAS Le Repas des Aînés



